

RENCONTRE ANNUELLE DES COORDINATIONS ET DES POINTS FOCAL DU RAO 2018

RAPPORT



Dakar, Septembre 2018

Introduction

Du 17 au 19 juillet 2018 s'est tenue à Lomé au Togo, la 14^{ème} rencontre annuelle des coordinations et des points focaux du Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants (RAO). Les principaux participants ayant pris part à cette rencontre sont les coordinateurs et les points focaux de 14 Etats membres du RAO, auxquels il faut ajouter des autorités togolaises en charge de la protection, des représentants d'organisations internationales et ONG, de mouvements d'enfants et jeunes, des chefs traditionnels, ainsi qu'une équipe du Service Social International Afrique de l'Ouest (SSI-AO), organisation chargée de la coordination, de l'appui technique et financier du RAO. Les objectifs de cette rencontre concernent essentiellement :

- La présentation des résultats opérationnels 2017-2018 du RAO
- La revue des objectifs fixés pour la période 2017 – 2020 (tableaux synoptiques de résultats)
- Le Renforcement et l'élargissement des réseaux nationaux du RAO

Interventions clés de la cérémonie d'ouverture

Plus de 70 acteurs de la protection des enfants ont assisté à la cérémonie officielle d'ouverture. A cette occasion, le représentant de la Commission de la CEDEAO, M. Olatunde Olayemi a affirmé que le SSI-AO est un partenaire privilégié de la CEDEAO dans la protection des enfants/jeunes à travers le RAO. Raison pour laquelle la CEDEAO se réjouit de la signature d'un MoU pour la protection des enfants entre le SSI-AO et elle. Selon M. Olatunde Olayemi, les chefs d'Etat réunis à Lomé en avril dernier, ont fait de la mise en œuvre de ce cadre une priorité et en attendent des résultats probants.



Pour le Directeur du SSI-AO, le RAO est une « création africaine par laquelle l'on doit pouvoir aider, soutenir, accompagner les enfants/jeunes en Afrique de l'Ouest, quelle que soit leur nationalité ou origine ». Dr Djibril Fall a salué les bons résultats obtenus jusque-là grâce au RAO, dans la protection des enfants en mobilité et exhorte les acteurs de protection à intégrer davantage ce mécanisme dans leurs organisations et actions quotidiennes.

La Directrice Générale de la protection des enfants, représentant la Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation du Togo, considère le RAO comme la réponse appropriée à la problématique de la mobilité à risque des enfants/jeunes et toutes les conséquences négatives que cela comporte. Elle a également salué l'esprit du RAO qui promeut le travail en synergie entre acteurs publics et privés de protection.

Sessions techniques et recommandations respectives

Les participants concernés par ces sessions sont les coordinateurs RAO, les points focaux, le représentant de la CEDEAO et l'équipe du SSI-AO.

Présentation des résultats du RAO en 2017 En 2017, 907 enfants et jeunes en mobilité, dont 364 filles et 543 garçons, ont été identifiés et pris en charge. Les cas transnationaux, cibles principales du RAO représentent 85,2% contre 14,8% pour les cas nationaux. Pour ce qui est des motifs de départ en mobilité, l'exploitation par le travail représente le motif majeur avec 206 cas. La lecture comparée des résultats de 2015 à 2017 fait ressortir les constats suivants :

1- La connaissance de la situation personnelle des enfants identifiés s'est nettement améliorée avec l'écoute de 80% des cas en 2017, contre 35% en 2016 et 33% en 2015.

2- Le nombre d'enfants perdus de vue pour diverses raisons, depuis l'identification jusqu'à la réintégration est sensiblement réduit.

3- Le suivi des enfants réintégré a connu une nette amélioration.

Les performances du RAO pour l'année 2017 sont amplement détaillées dans le rapport annuel du SSI-AO



Administration et Finance RAO :

Début 2018, le SSI-AO a souscrit à la plateforme bancaire OMNI, avec recommandation à toutes les coordinations d'ouvrir leurs comptes bancaires chez Ecobank et de souscrire à la plateforme OMNI du SSI-AO, pour une transparence et une rapidité dans la gestion et les transferts des fonds. Les résultats au 1^{er} semestre 2018 attestent de l'efficacité de ces réformes, car le financement des opérations est de 47% en 2018 contre 16% à la même période en 2017. Les délais de transfert d'argent aux réseaux RAO pour le financement des activités opérationnelles sont aussi sensiblement réduits. Des efforts restent cependant à faire pour réduire davantage ces délais, surtout pour les pays hors UEMOA.

Défis rencontrés en 2017

Au cours de l'année écoulée, les réseaux nationaux du RAO ont fait face à certains challenges, notamment sur le plan opérationnel, à savoir entre autres :

- 1- Faible concertation/synergie entre les acteurs des réseaux nationaux, qui ne couvrent généralement qu'une partie du territoire national
- 2- Faible appropriation du mécanisme RAO par les autres acteurs de protection des enfants
- 3- Faible engagement des acteurs étatiques au niveau central dans le RAO
- 4- Faible visibilité des actions du RAO
- 5- Les acteurs communautaires sont peu impliqués dans le RAO

Les échanges ont abouti aux recommandations suivantes, à l'endroit des réseaux nationaux :



- 1- S'inspirer des bonnes pratiques au niveau des réseaux dynamiques (Sénégal), pour renforcer la synergie au sein de leurs réseaux
- 2- Tenir les réunions périodiques du réseau pour renforcer la concertation entre les acteurs
- 3- Renforcer le plaidoyer auprès des pouvoirs centraux pour leur implication effective dans le RAO
- 4- Mener des activités de communication autour du RAO pour une meilleure visibilité des actions

Matrix des Opérations du RAO avec les acteurs formels

Les coordinateurs et points focaux RAO ont travaillé en binôme et par pays, à apprécier l'implication de quelques acteurs dans les opérations du RAO, sur une échelle de notation de 1 à 5. Les 14 fiches de notations dépouillées donnent le résultat ci-après :

Acteurs	Missions	Echelle de Notation				
		1	2	3	4	5
CEDEAO	Leadership politique ; Plaidoyer		2	8	3	
Etats	Leadership au niveau national du RAO ; Politique Nationale ou Plan d'Action pour les enfants en Mobilité ; Engagement politique et financier durable	2	1	6	4	1
OSC et leur réseau	Service de qualité ; Plaidoyer au niveau national			9	5	
MAEJT	Travail communautaire de qualité ; Sensibilisation		3	5	6	
Organisations Internationales	Implication technique ; Plaidoyer	3	2	2	5	1
Secteur Privé	Appui financier ; Politique de protection de l'enfant	8	2	2		2
SSI-AO	Appui technique du SSI-AO et Plaidoyer			5	8	1

1 = Très insuffisant 2 = Insuffisant 3 = Assez bon 4 = Bon 5= Très bon

L'analyse de cette matrix des acteurs du RAO soulève les constats ci-après :

- 1- Le leadership politique de la CEDEAO au niveau régional au profit du mécanisme RAO est globalement reconnu par les acteurs du Réseau, avec une moyenne de 11 sur 13.
- 2- Les Etats bénéficient, à quelque différence près, de la même appréciation que la CEDEAO. Mais ce bon point accordé aux Etats semble être plus lié aux actions des structures publiques déconcentrées et décentralisées qu'à celles du pouvoir central.
- 3- Les OSC et leur réseau étant les principaux acteurs opérationnels du RAO, leurs actions dans la délivrance de services de qualité et le plaidoyer au niveau national justifient cette notation relativement satisfaisante. Leur plus gros score se situe cependant au niveau **assez bon**, et cela laisse comprendre que des efforts restent à fournir pour une meilleure satisfaction dans la qualité des services et l'efficacité du plaidoyer.
- 4- La concentration du score du MAEJT au niveau de « **assez bon et bon** » est assez positive et révèle probablement une implication progressive du Mouvement dans le RAO, par les OSC et leurs réseaux.
- 5- Le secteur privé est quasi absent, dans l'appui financier des actions de protection des enfants migrants. La production et l'implémentation des panneaux de signalisation pour la protection des enfants dans les Etats membres du RAO, offre l'opportunité aux réseaux nationaux de solliciter et impliquer le secteur privé dans les actions de protection des enfants/jeunes migrants en difficulté.
- 6- Le rôle d'appui technique/plaidoyer du SSI-AO au RAO est bien apprécié par les acteurs du RAO. Cela témoigne de la confiance que ces acteurs ont pour le SSI-AO.

Panneau de signalisation pour la protection des enfants :

Les panneaux de signalisation sont prévus pour être installés à des points de prestation de services de protection, pour offrir un cadre temporaire d'accueil aux enfants en mobilité et vulnérables dans l'espace CEDEAO. Les panneaux validés en français, anglais et portugais par la CEDEAO ont été présentés aux participants, afin que les réseaux nationaux du RAO puissent s'impliquer dans la mise en œuvre de cette action.

A l'issue des échanges, les recommandations ci-après ont été formulées :

- 1- Chaque réseau national du RAO est invité à développer une stratégie de mobilisation de ressources pour la production et l'implémentation de ces panneaux dans son pays.



- 2- Elaboration par le SSI-AO d'une charte d'utilisation du panneau, (à partager avec les réseaux nationaux pour leurs inputs et qui décrit entre autres, les lieux d'implantation, les dimensions, la forme du panneau, etc.)
- 3- Reformulation en version portugaise, du message inscrit sur le panneau de protection

Travail technique de collaboration du case-work : Cette session a été présentée par le case-worker du Sénégal, et constitue un partage d'expériences et de bonnes pratiques, pour une prise en charge quantitative et qualitative des enfants/jeunes migrants vulnérables, dans un esprit de travail en réseau. Ainsi, les bonnes performances du Sénégal sont étroitement liées aux stratégies de case-work développées et qui se résument en ces points :

- 1- La planification des activités avec un briefing quotidien entre le case-work et le coordinateur RAO
- 2- L'emploi de plusieurs techniques d'identification des enfants et jeunes vulnérables en mobilité (action rue, implications des ressources humaines internes dans toutes les régions du Sénégal, large chaîne de collaboration, implication des AEJT dans les localités où ENDA n'est pas présent).
- 3- Travail en réseau pour la recherche familiale pour la réintégration des enfants, le suivi des cas identifiés, l'organisation du retour en famille, etc.
- 4- L'élaboration d'outils de suivi des cas et des dépenses effectuées



La présentation a suscité des réactions positives chez les participants qui se sont engagés à exploiter ces stratégies dans leurs pays respectifs, pour une meilleure protection des enfants/jeunes migrants. Cette session a abouti aux conclusions suivantes :

- 1- Affectation par les coordinations nationales RAO, du Case-worker à 100% sur les activités du RAO, pour de meilleures performances
- 2- Elaboration d'un manuel des bonnes pratiques du RAO, à l'usage des acteurs de protection des enfants et jeunes migrants

L'approche médicale pour l'identification et la prise en charge des enfants/jeunes vulnérables :

Présenté par le coordinateur du RAO au Burkina Faso, ce module s'inscrit également dans un partage d'expériences et présente aux participants, la possibilité de s'appuyer sur la santé comme porte d'entrée pour identifier davantage d'enfants/jeunes vulnérables en mobilité et assurer leur prise en charge selon les procédures RAO. Les techniques utilisées par Keoogo, l'ONG coordinatrice du RAO au Burkina Faso pour cette approche active concernent globalement :

- 1- Des équipes mobiles qui vont périodiquement au contact des enfants de la rue, leur proposent des soins de santé et en profitent pour identifier ceux qui sont vulnérables ;
- 2- Le convoi médical, permet de conduire les enfants de rue dont l'état de santé nécessite des soins, vers le centre de santé de Keoogo, pour leur prise en charge médicale, avec l'opportunité d'identification des cibles du RAO
- 3- Les pairs éducateurs : Ce sont des jeunes de la rue, identifiés, formés et intégrés dans l'équipe de Keoogo, ils facilitent le contact avec les enfants de rue.

Formation des points focaux RAO : 11 points focaux du RAO, acteurs étatiques chargés également de participer à l'animation des réseaux nationaux du RAO, ont été initiés à l'utilisation de la base de données CaseData. Ils ont donc eu accès à la cette base de données pour comprendre comment y renseigner et exploiter les informations.

Perspectives pour le RAO : Les coordinateurs RAO ont développé au cours d'une session, les grandes lignes des perspectives pour les 5 prochaines années, relatives au renforcement de leur réseau national respectif, à l'amélioration du plaidoyer et au renforcement du Case-work ainsi que de la communication, afin d'améliorer les performances quantitatives et qualitatives du RAO. Chaque coordination devra finaliser les réflexions et faire parvenir au SSI-AO un document plus élaboré au plus tard le 03 août 2018.

WAN and Human Security in West Africa : Ce module animé par le représentant de la CEDEAO a principalement abordé comment l'on peut entrevoir le RAO dans le future, avec l'accompagnement de la CEDEAO. On retient à ce propos que le mécanisme RAO devra chercher à :

- 1- s'engager davantage dans la protection de base des enfants en général, en plus de sa mission principale que constituent la prise en charge et la protection des enfants/jeunes en mobilité ;
- 2- renforcer la collaboration avec la CEDEAO et d'autres partenaires pour la mise en œuvre des priorités définies par la CEDEAO en matière de protection de l'enfance
- 3- établir des liens avec les organisations religieuses, le monde universitaire et les médias pour le soutien conjoint aux entités de protection de l'enfance
- 4- Il est important que les acteurs du RAO acquièrent non seulement des capacités techniques pour la protection de l'enfant, mais aussi des compétences stratégiques et idéologiques.



Conclusion

La rencontre annuelle des Coordinations et des points focaux du RAO édition 2018, s'est achevée dans la soirée du 19 juillet 2018, par la visite du centre d'accueil de « Espace Fraternité », l'ONG Coordinatrice du RAO au Togo.

Annexe : Agenda de la rencontre annuelle des coordinations et points focaux du RAO

Photo de la page de garde (De gauche à droite) : le Représentant de la Commission des Affaires Sociales et du Genre de la CEDEAO M. Olatundé Olayèmi ; la Directrice Générale de la Protection de l'Enfant du Togo Mme Badabossia Azambo Aquitème; le Directeur du SSI-AO Dr Djibril Fall et le Coordonnateur national du RAO au Togo M. Akogbédji Chilé Adodo